



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Déficit commercial de la France

Question au Gouvernement n° 4791

Texte de la question

DÉFICIT COMMERCIAL DE LA FRANCE

M. le président. La parole est à M. Michel Castellani.

M. Michel Castellani. La situation économique internationale de la France s'est encore détériorée, et les échanges extérieurs affichent un déficit record, à 84,7 milliards d'euros, soit 3,4 % du PIB. La dégradation de la balance manufacturière, de 68 milliards d'euros, ainsi que la réduction de l'excédent agricole et agroalimentaire soulèvent une nouvelle fois l'enjeu de la reconquête industrielle, de la compétitivité et de la capacité productive. Cette situation impose une indispensable maîtrise des traités internationaux, et une convergence fiscale et sociale au sein de l'Union européenne.

Notre énorme déficit énergétique souligne par ailleurs la nécessité de renforcer notre politique de transition énergétique et de production d'énergies renouvelables. Se pose également la question de la mobilisation productive des territoires et de l'adaptation des politiques économiques à leur diversité. La Corse – ce n'est qu'un exemple – attend ainsi l'instauration d'un statut fiscal spécifique privilégiant la solidarité sociale et la dynamique de développement.

Monsieur le ministre de l'économie, des finances et de la relance, quelle politique le Gouvernement entend-il mener face aux résultats désastreux des échanges extérieurs – facteurs d'aggravation de la situation de l'emploi et de déséquilibre des finances publiques ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LT.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des affaires européennes.

M. Clément Beaune, secrétaire d'État chargé des affaires européennes. Vous avez raison : le déficit commercial de la France s'est dégradé en 2021, et il est préoccupant. C'est un fait. Toutefois, nous devons appréhender la situation de manière juste et complète. Ainsi, cette dégradation exceptionnelle tient pour 90 % à la facture énergétique dont la France a dû s'acquitter – comme beaucoup de ses partenaires européens – dans un contexte de flambée des prix et du coût des matières premières. Un autre facteur explique cette dégradation, dans une moindre mesure : sous l'effet de la croissance forte, les importations ont été extrêmement dynamiques, alors que nos secteurs majoritairement exportateurs rencontrent encore parfois des difficultés d'organisation – c'est le cas des industries automobile et aéronautique en particulier.

Pour avoir une vision juste, il faut embrasser le tableau dans son ensemble. Je ne reviendrai pas sur les résultats favorables de la croissance et de l'emploi – ils ont été rappelés. Ils sont essentiels pour apprécier le panorama économique.

Comme vous l'avez noté, la dégradation porte sur les échanges de biens. Concernant les échanges de services,

en revanche, le solde commercial s'est amélioré de 20 milliards d'euros l'année dernière. Notre balance courante se rapproche enfin de l'équilibre, et le commerce extérieur contribue positivement à la croissance exceptionnelle de 7 % enregistrée en 2021.

Mme Marie-Christine Dalloz. Mais le commerce extérieur est en déficit !

M. Clément Beaune, secrétaire d'État. Nous mobilisons plusieurs leviers – et nous les renforcerons – pour poursuivre sur notre lancée et redresser le commerce extérieur en matière d'échanges de biens. Tout d'abord, sous le patronage de Barbara Pompili, ministre de la transition énergétique, nous accélérons cette transition. En effet, nous dépendons trop d'énergies dont nous subissons les prix – cela explique la dégradation des échanges de biens en 2021. Ensuite, nous devons renforcer notre politique de compétitivité, en poursuivant la baisse des impôts de production et des charges que nous avons engagée depuis 2017 – elle a d'ores et déjà permis d'améliorer notre compétitivité-coût de plus de 6 % en quatre ans.

M. Maxime Minot. On n'y comprend rien !

M. Clément Beaune, secrétaire d'État. Pour la deuxième année consécutive, la France est le premier pays le plus attractif en matière d'investissements étrangers.

Enfin, nous devons accélérer notre stratégie de réindustrialisation. Pour la première fois depuis quinze ans, nous recréons des emplois...

M. le président. Merci, monsieur le secrétaire d'État.

Données clés

Auteur : [M. Michel Castellani](#)

Circonscription : Haute-Corse (1^{re} circonscription) - Libertés et Territoires

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4791

Rubrique : Commerce extérieur

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 février 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [9 février 2022](#)